

O tempora, o mores ! N'ayez pas peur !

Je poursuis ma nécrologie sur Robert Badinter.

La troisième remarque à propos de son héritage bafoué mérite plus d'attention, notamment dans le contexte de la vaccination obligatoire et peu efficace contre le COVID 19. Par le prisme de la loi de juillet 1990 qui qualifie de délit le fait de contester l'existence d'un crime contre l'humanité jugé par le Tribunal militaire international de Nuremberg, l'administration des substances non testées et contre la volonté des sujets a été considéré comme un tel crime contre l'humanité. A Nuremberg, une célébrité médicale de premier rang comme le fut à l'époque Claus Karl Schilling a été condamné à la pendaison pour crime contre l'humanité pour avoir testé sur des prisonniers, non volontaires, notamment des prêtres catholiques polonais, des vaccins contre la malaria ou des tests de stress de sauvetage dans le camp de concentration de Dachau. Certes, ceci était motivé par la demande sur la recherche d'un vaccin contre cette épidémie et pour trouver des moyens de réanimation efficace. C'est justement après le procès de Nuremberg, puis après la conférence d'Helsinki, que les études sur l'efficacité des médicaments avec des comités éthiques ont été codifiées avec leurs phases sur la toxicité, tolérance, dose et efficacité. En février 2021 les vaccins non testés ont été administrés à un grand nombre de citoyens, souvent contre leur volonté et sans aucune base scientifique préalable. Nombreux parmi les vaccinés n'avaient pas besoin de ces injections car ils ont été largement exposés au virus sauvage et mutant avant l'arrivée du vaccin, comme les professionnels de santé. Certes, cela était motivé par la nécessité d'essayer de dompter un virus indomptable. Une motivation pour le Bien et faire le Mal n'est plus acceptable. Les phases n'ont pas été respectées, d'autant plus qu'il s'agissait pour certains produits d'un nouveau traitement, jamais utilisé auparavant, comme l'ARN messager. Ce n'est pas un vaccin antigénique classique, vivant, atténué, synthétique ou à virus mort, mais d'un nouveau dispositif génétique. Maître Badinter est resté silencieux, probablement à cause son âge, mais son œuvre a été perverti par cette action des pouvoirs publics qui ont violenté l'intégrité du corps individuel humain. Il faut dire que ceci pourrait être justifié si nous avions eu la preuve de l'efficacité protectrice de ce dispositif : hélas, le temps a révélé le contraire : les pays « vaccinés » ont eu la même mortalité globale due au Covid comme les non vaccinés ou vaccinés avec d'autres produits et autres vaccins.

N'ayez pas peur : Trouvons le courage de demander pourquoi et comment cela a pu arriver.

Et le quatrième sujet controversé : la territorialité contre la pensée d'une loi unique, par exemple, la Corse ou Mayotte. 1981 n'était pas l'année du déversement de populations en souffrance, persécutées, non gréco-judéo-chrétiennes, non celto-slavo-latines sur ce vieux continent de l'Europe qui devient incontinent à la suite de ces influx massifs, incontrôlés, tout à fait hypocrites et orchestrées par des mafias de passeurs et oligarques de l'accueil. Les autonomistes corses dans les années 1980 étaient traités comme des séparatistes antifrçais. Les temps ont changé, les mœurs aussi : 2024 signifie cette décentralisation avec une augmentation de l'autonomie de plus en plus importante culturellement, au moins en Corse, mais aussi, par la suite, dans d'autres Régions, et la dissolution souhaitable du concept d'état-Nation au profit des régions et agglomérations. La régionalité est une force motrice innovante et à la fois, conservatrice. D'ailleurs il est tout à fait malhonnête de prétendre que la régionalisation n'existait pas en France mitterrandienne : les lois fiscales ne sont pas identiques en Polynésie, à la Réunion ou en Métropole. L'afflux des populations non européens nécessite l'affirmation de ce que nous voulons être : une vieillissante Dame Europa qui cherche ailleurs un sang neuf, mais pour les accueillir il faut admettre les avantages (multiculturalisme non limité au gréco-judéo-chrétien et

au celto-slavo-latin) et les défauts (racisme, chauvinisme, xénophobie). Et arrêter l'hypocrisie sur l'arrivée d'une main d'œuvre pour les emplois non qualifiés et mal payés. La position intransigeante de Robert Badinter : il y a une seule loi pour tout le territoire Français, a bloqué l'évolution plus organique des régions pour de longues décennies et nous amène aujourd'hui à une guérilla urbaine contre le centralisme parisien. Une fois de plus il nous faut surmonter la vision cartésienne du tout ou rien, du noir ou blanc. La loi formule et reflète l'état de la société, dans une syntaxe et un lexique rigide. La France, et son long et riche héritage culturel avec lequel elle a dominé intellectuellement depuis l'âge des Lumières le monde entier, n'arrive pas à inclure la Réalité c. à d. que la Nature et l'environnement ne sont qu'une masse d'objets stochastiques, qui évoluent dans le temps et intègrent dans le même temps, tout et son contraire, dans certaines proportions. La pensée cartésienne française est mise à mal avec les proportions, la dialectique, l'évolution et la probabilité. La démarche « Culture contre la Nature » n'est plus acceptable. La loi unique ignorant la spécificité des régions dans un pays multirégional n'est qu'une aberration historique.

N'ayez pas peur : Trouvons le courage de réparer cet anachronisme.